# DIX CONSEILS DE BASE POUR EVITER LES CAMBRIOLAGES

#### 1/ PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

- . équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur
- . équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable)
- . renforcez vos volets et fenêtres
- . installez des détecteurs de présence
- . fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée
- . l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps)
- . quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte de clés)

#### 2/ SIMULEZ UNE PRESENCE A VOTRE DOMICILE

- . en cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée
- . installez un programmateur de lumière pour certaines heures
- . demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour

#### 3/ NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER OU LA PELOUSE TROP POUSSER

. aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre

# 4/ RANGEZ VOS CLES DE VOITURE (POUR EVITER LE HOME JACKING)

- . bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée
- . rangez les sacs à main dans un placard

## 5/ CACHEZ VOS BIENS DE VALEUR

- . trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bains pour cacher les bijoux
- . ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants)
- . au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs)
- . mettez en lieu sûr vos factures (n° de série) et prenez des photos de vos bijoux

## 6/ RESTEZ DISCRETS SUR VOS PERIODES D'ABSENCE

- . ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur mur Facebook ou par tweet
- . faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable
- . ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences
- . prévenez un proche

## 7/ EN CAS D'ABSENCE, ADHEREZ AU DISPOSITIF «OPERATION TRANQUILLITE VACANCES»

- . c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade)
- . cela fonctionne toute l'année (pas que pendant les vacances scolaires)
- . associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie)
- . ça marche : en 2010, moins de 1 % des propriétaires ayant souscrits ont été cambriolés

#### 8/ FAITES LE 17 IMMEDIATEMENT EN CAS D'EVENEMENTS SUSPECTS

- . en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier
- . quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules
- . soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin
- . la gendarmerie travaille 365 jours/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement)

# 9/ NE LAISSEZ PAS DE VISITEURS SE PROMENER DANS VOTRE DOMICILE

- . méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes ...)
- . exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs ...)
- . n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs

## 10/ SI VOUS ETES VICTIMES DE CAMBRIOLAGE

- . ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17
- . si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles ...)
- . faites opposition sur vos moyens de paiement s'ils ont été volés
- . venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets ...)